



*Le Secrétaire Général,*

Marcoussis, le 10 mars 2020

**Destinataires :**

- Présidents des Ligues Régionales

**OBJET : Directives fédérales relatives au coronavirus COVID-19**

Messieurs les Présidents,

Depuis janvier 2020 une épidémie de Coronavirus COVID-19 (ex 2019-nCoV) s'est propagée depuis la Chine.

La Fédération Française de Rugby est pleinement mobilisée pour répondre au mieux aux consignes émises par le Ministère des Solidarités et de la Santé et par le Ministère des Sports. A ce titre, une cellule de crise spécifique au niveau de la F.F.R. a été mise en place dès le 2 mars 2020. Elle se réunit quotidiennement pour suivre au mieux l'évolution de la situation.

Comme j'ai eu l'occasion de le rappeler dans ma note du 3 mars 2020 adressée à vos Secrétaires Généraux, la position de la F.F.R. est parfaitement claire : elle appliquera scrupuleusement les décisions des autorités compétentes (gouvernement, ministères et préfectures notamment), et s'attachera à relayer dans les meilleurs délais auprès des ligues et des clubs les informations dont elle sera destinataire.

C'est dans ce cadre et tout en demeurant vigilante à l'évolution de la situation, que la F.F.R. entend poursuivre du mieux possible sa mission d'organisation des compétitions de rugby sur l'ensemble du territoire national, avec le concours attendu des ligues régionales s'agissant des compétitions territoriales. A l'heure actuelle et sauf circonstances spécifiques qui seraient portées à votre connaissance et que nous vous prions de nous faire remonter promptement, la F.F.R. vous demande donc de relayer le message selon lequel tout un chacun se doit de respecter à son tour les décisions des autorités compétentes.

Je vous rappelle la tenue d'une visioconférence sur le sujet demain, mercredi 10 mars 2020 à 16h00, et vous remercie par avance de votre participation.

Je vous adresse, Messieurs les Présidents, mes meilleures salutations sportives.

  
Christian DULLIN